

L'ACCÈS À LA SÉCURITÉ D'EXISTENCE POUR TOUS

**Introduction aux témoignages par le mouvement Lutttes Solidarités Travail
au Parlement wallon, devant la dalle en l'honneur des victimes de la misère**

Journée mondiale du refus de la misère

17 octobre 2013



Mouvement LST
www.mouvement-LST.org

Monsieur le Président du Parlement wallon,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

C'est au nom des personnes et familles qui résistent au quotidien aux destructions de la misère, que nous tenons à vous remercier pour cette invitation et cet accueil au parlement Wallon.

C'est l'occasion pour les citoyens les plus pauvres ainsi que pour les associations et mouvements où se rassemblent des personnes et familles qui vivent des situations de pauvreté de se faire entendre. Nous en profitons pour saluer les associations, ATD, Le Pivot, d'autres associations proches Associations21, les TSE de la FGTB Sud Luxembourg

Le chemin est encore long et exige des changements de direction radicaux pour que l'accès aux biens et aux droits fondamentaux soit une réalité pour les plus pauvres. C'est également l'occasion de dire aux responsables et aux citoyens les constats que nous observons et les analyses que nous en faisons à partir de nos vécus de résistance à la misère.

Elles portent cette fois sur **l'accès à la sécurité d'existence**.

Depuis plusieurs années, nous réfléchissons collectivement, au départ de nos réalités de vie à la manière dont cette sécurité d'existence est assurée pour chacun de nous, pour chacune de nos familles.

Dans le prolongement de nos réflexions au départ du Rapport Général sur la Pauvreté en 1995, comme d'autres, nous identifions le rôle essentiel de la sécurité sociale comme frein important à la pauvreté. Nous plaidons pour son renforcement et un accès pour tous aux protections sociales. Nous constatons que de tous côtés elle est fragilisée et que les conditionalités accrues en limitent l'accès pour certains.

Nous devons bien constater que l'insécurité d'existence est en augmentation pour un grand nombre de personnes et de familles.

La Sécurité d'existence...

C'est : disposer d'un logement décent et adapté,
de revenus suffisants,
des soins de santé,
de l'instruction,
de l'accès à un travail décent...

Mais c'est aussi, et surtout pouvoir développer ses propres ressources et solidarités, en n'étant pas continuellement contrôlé et sanctionné dans tout ce qu'on met en place pour résister à la misère.

Pour un grand nombre, l'insécurité d'existence ne cesse d'augmenter et devient un état permanent.

Publication « La sécurité d'existence pour tous »

Le document « La sécurité d'existence pour tous » que nous avons réalisé analyse et illustre cela à travers le témoignage de familles.

Ces témoignages ne pourraient être construits ailleurs que dans des lieux d'expressions et de partage dans lesquels les plus pauvres se mobilisent librement. Oser dire le constat qui est le nôtre, et puis, ensemble, en construire une analyse à partir de notre point de vue, témoigne d'un engagement, d'une intelligence des choses et d'un courage qui mérite toute l'attention de tous les décideurs.

On mesure mal la prise de risque qu'il faut assumer pour une parole qui questionne quand tout, dans le quotidien, est en danger.

Parmi ces témoignages nous revenons à la vie de trois familles dont nous avons déjà témoigné ici. On y découvre le combat permanent pour tenter de construire une meilleure sécurité d'existence.

Nous ferons le constat de ce qui plonge davantage les familles dans une insécurité profonde.

Des constats

Les réponses données à travers nos pratiques sociales tiennent rarement compte des combats portés par les familles si souvent considérées comme « incapables ».

De plus en plus les solidarités nécessaires sont pénalisées (l'hébergement de personnes à la rue est interdit, les lois sur la cohabitation etc.) et le droit d'association est limité pour les pauvres.

On ne peut que constater les incohérences de certaines législations qui prétendent lutter contre la pauvreté et qui finalement produisent des situations plus fragiles encore.

Des questions précises

Des questions précises à nos parlementaires wallons à qui nous demandons de poser un vote de refus et un élargissement des débats concernant trois projets :

1. **L'accord de coopération entre l'Etat Fédéral, les communautés et régions qui institue le Service de lutte contre la pauvreté et le suivi du Rapport général sur la pauvreté.** Modification de cette législation sans consultation des associations dans lesquelles les plus pauvres se rassemblent librement.
2. Le projet de **décret pour la reconnaissance du « Réseau wallon de lutte contre la pauvreté »**, sachant qu'à aucun moment des associations militantes telles que les nôtres n'ont été informées de ce projet de décret et de son contenu.
3. Le **Traité de Stabilité Budgétaire et de Coordination des Gouvernements (TSCG)** devrait faire l'objet de la plus grande vigilance et d'un refus massif par les parlementaires . Ce traité hypothéquera pour de nombreuses années .

Ce sont là des engagements qui permettraient peut-être d'amorcer les changements de direction indispensables et radicaux, dont nous parlions au début de cette introduction.

* * *